



Facturation des frais d'avocat par partie adverse

Par **Myster**, le **24/01/2008** à **08:29**

Bj,

Mon ex épouse me demande une valorisation de pension (chose normale) par rapport à l'indice définit au jugement.

Elle passe par l'intermédiaire de son avocat qui m'adresse une première lettre simple que je n'ai pas reçu, puis une seconde en recommandée ou il me demande de rembourser à mon ex les couts d'honoraires engendrés pour cette démarche (170.00 €).

Est ce légal ?

Quelle est mon recours s'elle envoie un huissier pour me faire payer ces honoraires, bien que je n'ai pas "missionné" cet avocat ?

Merci